



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## brevet des collèges

Question écrite n° 103480

### Texte de la question

Mme Conchita Lacuey attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le nouveau diplôme national du brevet (DNB) et les nouveaux programmes d'EPS publiés par le ministère de l'éducation nationale. En effet, la décision de ne plus prendre en compte une note spécifique d'EPS au DNB suscite l'inquiétude des acteurs concernés. Ainsi, en plus des soucis de transposition des évaluations des enseignements en appréciations pour ces matières, elles sont exclues de l'évaluation des disciplines, socle de ce nouveau DNB. Aussi, elle souhaiterait savoir ce qui est envisagé pour réintégrer ces matières dans l'évaluation du diplôme national du brevet et s'il est possible d'ajouter un volet pour l'évaluation de ces matières dans le cadre d'un contrôle continu ou d'un contrôle en cours de formation.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Conchita Lacuey](#)

**Circonscription :** Gironde (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 103480

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [21 mars 2017](#), page 2286

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)